



DOSSIER DE CONCERTATION



SOMMAIRE

1. AVANT-PROPOS - P4
2. LA GENÈSE DU PROJET : DIAGNOSTIC, ENJEUX, OBJECTIFS... - P5
3. LE POSITIONNEMENT DE LA PLACE ET LA CONNEXION AVEC LE RESTE DE LA VILLE - P11
4. LA FUTURE PLACE : TROIS ESPACES POUR TROIS USAGES COMPLÉMENTAIRES - P14
5. LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT - P17
6. LA DESSERTE DE LA PLACE - P22
7. LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION - P25
8. LA SUITE DU PROJET (CALENDRIER) - P27



1

AVANT-PROPOS

Lieu stratégique de la vie de la cité sur le plan touristique, commercial et événementiel, la place de la République doit aujourd'hui se réinventer pour devenir le premier point d'attractivité de Limoges.

C'est pourquoi la Ville de Limoges porte un important projet de réaménagement qui vise à faire de la place :

- Un lieu convivial et ouvert sur le centre-ville où se côtoient cafés, commerces, spectacles ;
- Une vitrine touristique où le patrimoine historique est reconnu et mis en valeur ;
- Un centre économique avec une nouvelle offre de commerces.

Place centrale, lieu de vie et de loisirs, centre historique..., la place de la République incarnera, à l'issue du projet de réaménagement, le **lieu emblématique de la Ville**

Après une première phase d'études et de concertation avec les Limougeaux qui a permis de dessiner les contours de la nouvelle place de la République, le projet entre aujourd'hui dans une nouvelle phase de concertation préalable, au titre de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme.

La concertation préalable, qui se déroule du **1^{er} décembre 2016 au 1^{er} février 2017**, permet à toutes les personnes concernées (habitants, usagers, commerçants, associations locales, etc.) de s'exprimer sur le projet de réaménagement de la place. Cette étape est obligatoire et précède l'engagement de certaines opérations d'aménagement.

Le présent dossier de concertation vise ainsi à exposer les grands principes du projet soumis à l'avis du public pour que chacun puisse s'informer et soit en mesure de s'exprimer.



2

LA GENÈSE DU PROJET



Acté lors du conseil municipal mercredi 28 septembre 2016, le choix du groupement maître d'œuvre pour le réaménagement de la place de la République, de la place Fournier et des rues Saint-Martial, de la Terrasse, de la porte Tourny et Fitz-James, est désormais connu : il s'agit d'In Situ, agence de paysage et d'urbanisme reconnue pour la qualité de ses réalisations. Emile Roger Lombertie, maire de Limoges, a souhaité engager simultanément la définition d'un projet de ville et la rénovation du cœur de ville avec le réaménagement de la place de la République et ses abords (place Fournier, rues de la Terrasse, Fitz-James et Saint-Martial) car ce secteur porte des enjeux forts de dynamisme économique via sa densité commerciale et touristique. Il s'agit en effet de redonner un nouveau

souffle au centre-ville et la place de la République en constitue le centre névralgique. Ce réaménagement de la place s'inscrit dans un projet d'envergure, dont la conception et la réalisation vont s'effectuer sur plusieurs années.

LE DÉFI DE CET AMBITIEUX PROJET D'AMÉNAGEMENT CONSISTE À :

→ **Valoriser le site par la polyvalence des usages, pour en faire l'élément majeur du centre-ville**

→ **Requalifier l'espace public par un aménagement de qualité, en réorganisant la circulation, le stationnement et les liaisons piétonnes**

→ **Renforcer l'attractivité touristique par la valorisation des vestiges**

archéologiques et la construction d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)

→ **Renforcer la dynamique économique du centre-ville par la construction de nouvelles surfaces commerciales**

POUR RAPPEL :

trois groupements de **maîtrise d'œuvre*** avaient été sélectionnés pour participer au dialogue compétitif lancé par la Ville de Limoges en octobre 2015. Après une réunion de lancement et deux réunions de dialogue, la procédure s'est achevée fin juillet 2016 avec la remise des offres des candidats.

* ONT CONCOURU

Fortier (Architecte/Urbaniste, mandataire du groupement)

Gautier+Conquet (Architecte/Urbaniste/Paysagiste, mandataire du groupement)

In Situ (Urbaniste/Paysagiste, mandataire du groupement)

Un jury a été constitué afin d'analyser les projets des 3 candidats.

Le choix s'est porté sur le candidat ayant le mieux répondu aux exigences de la ville et aux attentes exprimées par les Limougeauds lors des phases de concertation (balade urbaine et réunion publique en septembre et octobre 2015).



C'est sur ce site que s'est forgée l'histoire de la cité

Cet espace est né de la démolition de l'abbaye Saint-Martial et n'a cessé depuis de se réécrire tant au niveau de la forme que dans ses usages. L'enjeu est bien de faire de cet espace central un haut lieu de l'avenir de la ville et de l'agglomération. Il ne s'agit pas de faire table rase du passé mais de réécrire ensemble la suite de l'histoire de la place.

D'Augustoritum à St-Martial

C'est à la fin du premier siècle avant JC qu'est fondée la ville gallo-romaine d'Augustoritum sur l'itinéraire menant à Lyon et Saintes, en raison du gué qui permet le franchissement de la Vienne. À l'emplacement de la place actuelle, un quartier résidentiel composé de domus se développe. Mais dans un

contexte troublé par les invasions, la population se retranche sur les hauteurs, à l'abri d'une enceinte, vers le Puy-Saint-Étienne. Au 3^e siècle après JC, le site qui accueille aujourd'hui la place est une nécropole, où sera enterré Saint-Martial, premier évêque de Limoges, évangéliste du Limousin.

Au V^e siècle, le culte de Saint-Martial se développe autour de son mausolée, qui est alors aménagé pour accueillir les fidèles. Dès le VI^e siècle, l'église Saint-Pierre-du-Sépulcre est érigée en prolongement du mausolée, qui sera transformé en église. En 848, les clercs de Saint-Martial obtiennent la construction d'une abbaye, dite abbatiale du Sauveur, qui abritera le tombeau du Saint, ses reliques ainsi qu'un trésor.

L'âge d'or de l'abbaye

L'abbaye est un véritable centre de rayonnement culturel et de pratiques artistiques : copie de manuscrits, chants polyphoniques... L'église du sauveur est consacrée en 1095 par le pape Urbain II. C'est un édifice majestueux de style roman, à l'image d'une ville qui attire des pèlerins de plus en plus nombreux en raison de la renommée de son saint patron ; d'une ville à laquelle les rois Carolingiens attachent une grande importance de part son rayonnement économique et sa situation géographique en Aquitaine. Après la destruction complète de l'abbaye, qui a été vendue à la Révolution française, la place de la République est alors aménagée. Elle prend successivement le nom de place des boutiques, place impériale, place royale et enfin place de la République.

Un lieu de vie festif et citoyen au XIX^e et XX^e

En 1840, le théâtre Berlioz y est édifié. En 1900, les Nouvelles Galeries s'y installent, puis un cabaret appelé Casino en 1901. Le cinéma Les Nouveautés est construit en 1910. En 1925, le cirque théâtre y est inauguré. A la fin des années 1950, la destruction du théâtre laisse libre court au réaménagement de la place. Des immeubles sont construits sur la terrasse au dessus du boulevard Carnot. La construction d'un parking souterrain est envisagée, permettant ainsi la réalisation dès les premières fouilles archéologiques et la réalisation de la crypte autour des vestiges du mausolée, des vestiges des églises St Benoît et St-Pierre du-Sépulcre.



Une opération d'aménagement complexe

La place de la République représente une opération d'aménagement urbaine complexe qui allie à la fois des travaux de reconfiguration de l'espace public à un projet de valorisation patrimonial et culturel des vestiges. C'est sur ce lieu emblématique du centre-ville que s'est forgée l'histoire de la cité. Les vestiges de l'abbaye St-Martial mis à jour témoignent de la richesse de ce passé. Ils représentent les fondements de la ville actuelle.

Un équipement culturel de rayonnement international

Consciente de l'intérêt patrimonial et culturel que représentent ces vestiges, la ville de Limoges a souhaité les mettre en valeur mais également créer à cette occasion un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP). Elle va ainsi regrouper ces deux fonctionnalités complémentaires au sein d'un même équipement culturel. La réalisation de cet équipement fera l'objet d'un concours d'architecture en fin d'année 2017.

Le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) un formidable outil pédagogique

Le projet vise à moderniser le cœur de ville... tout en valorisant son histoire. Depuis 2008, Limoges est labellisée Ville d'Art et d'Histoire. C'est donc tout naturellement que le projet de construction d'un CIAP s'inscrit dans le réaménagement de la place, en proposant une immersion dans l'histoire de la Ville. Les fouilles que l'on peut observer actuellement font partie de ce travail de mise en lumière du passé de la ville.

Le CIAP tel qu'il est imaginé aujourd'hui doit être plus qu'un équipement culturel : c'est un lieu qui sensibilise, qui informe, et qui forme tous les publics à l'architecture et au patrimoine de la ville

de Limoges. C'est un espace qui révèle le passé, tout en étant ouvert sur une place contemporaine. Avec le CIAP, ce sont tous les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui qui sont valorisés.

Créé en articulation avec le musée des Beaux Arts (BAL) il contribue à compléter le maillage culturel du territoire. C'est un lieu d'information et de pédagogie qui s'adresse en priorité aux habitants de la ville et de la région, mais également aux touristes, francophones ou non.



Un centre-ville qui peine à résister

Le centre-ville est le premier pôle commercial de l'agglomération avec au total 70 000 m² de surface de vente. Mais il s'est développé ces dernières années différents pôles commerciaux à la périphérie du centre-ville avec Family Village (5 300 m²), puis la Coupole Beaubreuil, Boisseuil, Valoine-Ponteix avec tous trois 40 000 m², puis Leclerc-Buxerolles avec 30 000 m².

FACE AU DÉVELOPPEMENT IMPORTANT DE CETTE OFFRE COMMERCIALE, LE CENTRE-VILLE PEINE À RESISTER. ON OBSERVE :

- Un taux de vacances plutôt en diminution mais qui reste élevé (environ 10 % + 20 % sur certaines rues) ;
- Un hyper centre qui souffre malgré la présence de grandes marques et l'implantation de nouvelles enseignes « tendances » : ZARA, FNAC, Kiko Milano, Calzedonia...
- Baisse du nombre de tickets clients ;
- Une variation du chiffre d'affaires négative au cours des 12 derniers mois sur un panel de commerces.

Le centre marchand « éclaté »

Le centre marchand s'articule autour de différentes polarités comme la rue Jean Jaurès qui devrait être un espace de couture entre le « haut » et le « bas » du centre-ville mais elle n'arrive pas à assumer cette fonction. Les rues piétonnes (rues Ferrerie, du Consulat, du Clocher) qui accueillent un flux important de piétons et qui sont en cours de réaménagement. Le centre commercial Saint-Martial qui possède 60 boutiques

est un peu excentré et a des difficultés à être raccordé à l'itinéraire marchand de l'hyper-centre. La place de la République a un rôle de porte d'entrée sur l'espace piétonnier et commerçant de Limoges. Les Galeries Lafayette occupent le rang de leader. Ce magasin de 6 400 m² en partie rénové à l'intérieur est l'un des plus performants de la chaîne. Le magasin envisage de remodeler ses façades. L'entrée la plus importante en terme de fréquentation est située rue Saint Martial. Le magasin Monoprix de 2 240 m² est également un fort moteur à l'échelle du centre-ville. Il existe par ailleurs un pôle restauration avec 6 établissements recensés. Le secteur Halle-Carnot-place des Bancs. Les halles centrales et leur marché alimentaire dont la renovation est programmée à l'horizon 2018 Enfin le secteur de la place Denis Dussoubs et la rue Adrien Dubouché. La place Dussoubs a une vocation de pôle de loisirs (cinéma, bars, restaurants) alors que la rue Adrien Dubouché accueille de plus en plus d'enseignes nationales.

Maintenir un centre-ville attractif

Les circuits marchands entre ces polarités ne sont pas clairement identifiés hormis peut-être le secteur piétonnier. Le linéaire commerçant du centre-ville souffre de nombreuses discontinuités nuisant aux parcours marchands. Les connexions entre ces polarités sont donc à restaurer afin d'avoir des liaisons piétonnes continues et lisibles. Enfin, il s'agit également de maintenir un centre-ville attractif et de le positionner comme un véritable pôle marchand de référence régionale.

Un centre-ville fragmenté et trop réduit

L'espace piétonnier du centre-ville est trop limité géographiquement comparativement à d'autres villes françaises. Il est de plus très fragmenté avec différentes polarités qui sont peu reliées entre elles (République, place de la Motte, Centre commercial Saint-Martial...).

Des espaces publics inadaptés et sources de conflits d'usage

Les espaces publics du centre-ville sont marqués par la forte présence de l'automobile ce qui réduit fortement l'espace dédié aux modes actifs. On observe également un manque de confort sur les cheminements piétons (trottoirs étroits souvent non conformes aux normes pour les personnes à mobilité réduite).

Le centre-ville est facilement appréhendable par la marche. Ainsi, il est assez facile de le traverser en l'espace de 15 minutes.

Des parkings en ouvrage sous-utilisés et une offre abondante en stationnement de surface

LE DIAGNOSTIC SUR LES PROBLÉMATIQUES DE STATIONNEMENT PRÉSENTE LE CONSTAT SUIVANT :

→ On observe une offre abondante de stationnement et des taux d'occupation modérés en surface, voire faibles en ouvrage, favorisant l'usage de la voiture sur le centre-ville.

→ Les espaces publics sont fortement utilisés par l'automobile.

Au regard de ce diagnostic, il paraît important de retrouver un meilleur partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement (piétons, cycles, transports en commun, voitures). Il est ainsi proposé d'optimiser le nombre de places de stationnement de surface au profit d'un aménagement qualitatif notamment sur la place de la République et ses abords.

Une mise en réseau intelligente des poches de stationnement existantes et subsistantes, en surface comme en ouvrage, permettra de répondre au plus près de la demande.

Étendre le secteur piétonnier pour lui donner lisibilité et cohérence

Il est proposé d'étendre et de redonner de la cohérence et de la lisibilité au secteur piétonnier à l'image de ce qu'on observe dans les grandes villes françaises.

Dans ce dispositif, la place de la République devient l'amorce du cœur piétonnier et fonctionne comme une véritable porte d'entrée à cet espace. L'objectif est qu'il soit agréable de vivre et de se promener dans l'hyper centre, tout en pouvant faire ses achats.

La zone piétonne



3

LE POSITIONNEMENT DE LA PLACE ET LA CONNEXION AVEC LE RESTE DE LA VILLE



Se déplacer autrement

Le projet propose un meilleur partage de l'espace public, où le piéton retrouve plus d'espace ce qui permet de valoriser le centre-ville et de conforter le dynamisme commercial. Le schéma de circulation doit être repensé.

Il ne s'agit pas de supprimer la présence de l'automobiliste dans le centre-ville mais de fixer les modalités d'un meilleur partage de l'espace.

Ainsi, il est proposé de desservir l'hyper centre par un système de « boucles de desserte » qui irriguent les différentes parties du centre-ville et évitent ainsi la circulation de transit (estimée à 20 % de la circulation du centre-ville).

Un projet qui s'intègre dans un projet de ville cohérent

Limoges, ville-centre, moteur de l'agglomération, porteuse de dynamisme économique et institutionnel doit faire valoir son rôle de grande ville. Les actions de valorisation des espaces publics engagées par la définition d'un projet de ville cohérent, l'application d'une charte de qualité urbaine et la mise en œuvre très prochaine d'un plan guide urbain, visent à renforcer le statut du centre-ville comme le cœur battant de l'agglomération. Ces actions s'inscrivent dans la continuité d'un important travail de valorisation du centre-ville qui a été entrepris ces dernières années. L'effort a principalement été porté sur l'animation commerciale et la revalorisation des

façades, notamment au travers de l'opération « Cœur de limoges ». Cet effort se poursuit avec le réaménagement des rues piétonnes (rues Ferrerie, du Consulat, du Temple, du Clocher). La livraison de ces rues est prévue pour 2017. La place de la République fonctionnera alors comme une articulation urbaine importante. Le centre-ville doit être un espace attractif où l'on peut habiter, travailler, se cultiver et s'amuser. Cette attractivité se caractérisera notamment par un renforcement du dynamisme commercial du centre-ville, ainsi qu'une valorisation patrimoniale, en reliant et en confortant les différentes polarités existantes au profit de liaisons douces et d'espaces publics de qualité, agréables et sécurisés.



Une concertation préalable en amont du dialogue compétitif

Pour garantir l'appropriation par les Limougeauds et partager les objectifs de cet aménagement avec la population, la Ville a souhaité développer un temps d'échange avec celle-ci au travers d'une concertation ambitieuse et itérative. Une phase de concertation s'est donc déroulée à l'automne 2015 avec deux temps forts successifs et a donné lieu à de nombreuses propositions concrètes et constructives.

L'ORGANISATION D'UNE BALADE URBAINE :

Un échantillon d'une trentaine de personnes, représentatif de la population de la ville* et des représentants des conseils de quartier, a été convié à participer à une balade urbaine. L'inscription s'est faite via le site internet de la ville. La population a très largement plébiscité ce temps d'échange puisque plus de 200 inscriptions ont été réalisées en à peine plus de quinze jours. La balade s'est faite au travers d'une déambulation sur la place et ses abords afin de recueillir l'avis de la population sur l'aménagement futur de ce lieu mais aussi sur la perception du centre-ville par ses habitants. Ce temps d'échange s'est déroulé dans d'excellentes conditions et a donné lieu à de nombreuses propositions concrètes et construites.

CES PROPOSITIONS SE SONT ARTICULÉES AUTOUR DE QUATRE GRANDES THÉMATIQUES :

- Quels équipements pour la place et ambiance recherchée ? ;
- La place des piétons, des vélos, de la voiture ;
- Les liens avec les autres places et l'hyper centre-ville, l'accessibilité ;
- Le tourisme, la mise en valeur des vestiges.

L'ORGANISATION D'UNE RÉUNION PUBLIQUE :

Cette réunion publique a permis de présenter les enjeux de l'aménagement de la place, le calendrier de la procédure du dialogue compétitif et enfin de recueillir des avis complémentaires sur les quatre thématiques abordées lors de la balade urbaine. La population a répondu présente puisque près de 300 personnes ont assisté à la présentation de Monsieur le Maire. Cette démarche volontaire a permis d'avoir un échange fructueux avec les Limougeauds sur l'avenir de la place de la République et par là même, sur le devenir du cœur de ville. La démarche a été largement saluée par la population. Les éléments ont été transmis aux différentes équipes du dialogue compétitif. Celles-ci ont largement répondu aux attentes de la population au travers des propositions d'aménagement.

* L'échantillon de la population a été constitué en prenant en compte la répartition de la population par classe d'âge, par catégorie socio-professionnelle et enfin par ordre d'inscription.

4

LA FUTURE PLACE : TROIS ESPACES POUR TROIS USAGES COMPLÉMENTAIRES



Le projet propose de réinventer la place de la République selon trois grands principes d'aménagement avec :

1. Une lisière fertile pour créer un espace convivial et « réactiver » les terrasses
2. Un plateau événementiel, large espace polyvalent destiné à accueillir tous types d'événements
3. Une grande halle* (à vocation culturelle pour permettre l'implantation d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine et à vocation commerciale)

Avec ce réaménagement, la ville conforte l'idée de créer un cœur de ville davantage ouvert aux piétons et favorise ainsi une pratique résolument moderne de l'espace public, une nouvelle façon de vivre la ville. Le projet est d'une grande cohérence et traite avec justesse les différentes échelles du projet. Un véritable travail de couture urbaine avec les principaux espaces publics périphériques est proposé afin d'ancrer parfaitement la place à son environnement urbain. Le projet proposé respecte l'environnement de la place de la République tout en offrant une nouvelle image pour ce lieu majeur du centre-ville, l'un des grands enjeux de la consultation.

En **modifiant sensiblement la composition actuelle de la place**, il met en place des éléments destinés à contribuer au dynamisme et au renouvellement de l'image de ce lieu.

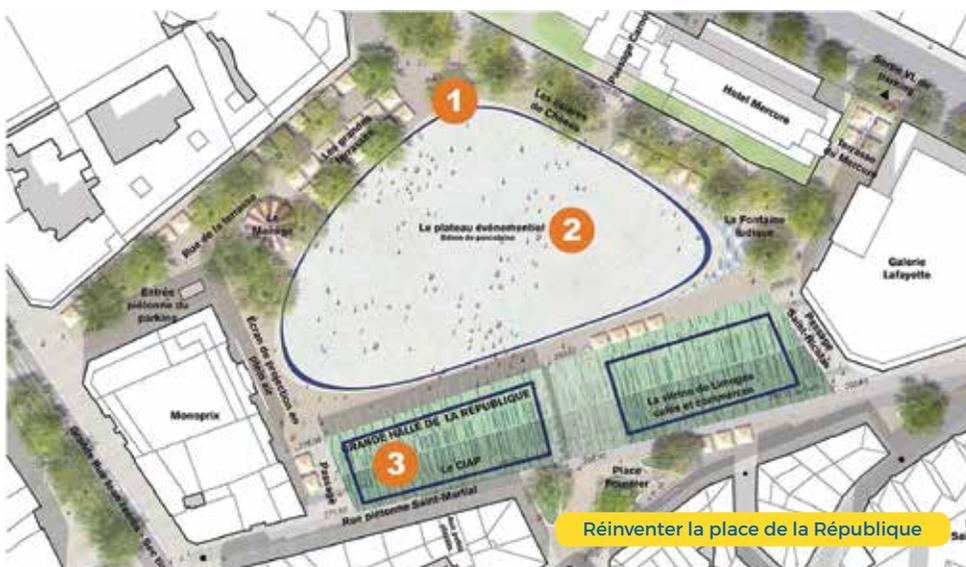
L'ÉQUIPE PROPOSE DES ESPACES DIVERSIFIÉS :

→ La lisière arborée, l'ouverture vers la place Fournier, les jeux d'eaux d'agrément sont autant d'éléments qui offrent au site des ambiances riches et variées.

→ Le grand plateau central offre un **nouvel espace de vie polyvalent aux habitants** sans être austère.

→ La **grande halle*** proposée permettrait d'intégrer les fonctions commerciales et culturelles propres à redynamiser l'activité de la place de la République.

L'objectif est qu'elle puisse accueillir un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) équipement culturel de proximité ayant pour but la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine.



1. La lisière fertile
2. Le plateau événementiel
3. La grande halle

* La réalisation de cet ensemble architectural devra faire l'objet de consultations spécifiques.



Perspective de la place de la République



5

LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT



Réinventer la place de la République

La place s'insérera dans un vaste plateau piétonnier qui fédérera les espaces publics et leur donnera une unité afin de redevenir un lieu central pour la ville. Facilement identifiable et appropriable par tous, cet espace devra s'inscrire dans la durée. Pour cela, l'équipe propose de travailler en particulier sur les franges de la place pour l'ouvrir et la connecter avec les espaces publics environnants.

L'aménagement devra permettre aux piétons de la traverser en tous sens : un grand soin sera apporté aux parcours piétonniers et plus particulièrement aux déplacements des personnes à mobilité réduite.

Le traitement de la place se déclinera en deux ambiances différentes : une grande clairière qui occupera l'espace central et des rives plantées à sa périphérie.

La grande clairière

La grande clairière de forme elliptique se matérialisera par un traitement de sol différent. Il s'agira d'un lieu polyvalent destiné à accueillir de nombreux usages aussi bien ceux du quotidien que les événements particuliers (spectacles, concerts, banquets, videgreniers, matchs de basket, marché de Noël, marchés éphémères, patinoire, etc.).

Elle sera traitée comme une vaste scène destinée à faire vivre la place au fil de l'année. Sa forme invitera au rassemblement, c'est une forme emblématique qui renouvellera l'identité de la plus grande place de Limoges. Le sol sera constitué d'un grand tapis

minéral en béton de porcelaine, coulé en place, ponctué d'éclats de céramique et cerné d'un anneau émaillé qui récupérera toutes les eaux de surface de la place et de ses rives.

Tout autour, les lisières seront revêtues d'un pavage de granit ocre, qui rappellera la pierre de Saint-Yrieix.

La lisière fertile

Les rives exposées au Nord seront plantées par des arbres qui formeront une lisière arborée sous laquelle de grandes terrasses de café pourront s'implanter. Ces plantations créeront une transition douce entre la place et les fronts bâtis environnants. Elles offriront également la possibilité d'avoir des espaces plus intimes et calmes qui permettront d'avoir des micros jardins et des fontaines sèches, des lieux propices pour se reposer un instant.

Des jeux d'eaux d'agrément seront proposés à l'angle de la place entre l'hôtel Mercure et les Galeries Lafayette.

Le manège pourra être repositionné en partie haute de la place du côté de la rue de la Terrasse.

La place Fournier sera ponctuée de quelques arbres et accueillera de grands bancs. Les passages entre la place et le boulevard Carnot seront requalifiés et éclairés.



Préfecture

Fnac

Place Stalingrad

Opéra -
Conservatoire

Boulevard Carnot

Avenue Garibaldi

Les lisières fertiles

La grande clairière

Les nouvelles
Galeries

Porte
Tourny

Rue Jean-Jaurès

Monoprix

La halle République

Rue St Martial

St Pierre

Rue du Clocher

Place
St Pierre

Boulevard G. Périn

Plan de masse de La grande clairière

Pavillon du Verdurier



De nuit, le sol clair du plateau central intégrera des agrégats luminescents mettant en scène

Innover par une mise en lumière mettant en scène la place de la République

De nuit, le sol clair du plateau central intégrera des agrégats luminescents, en surface du « béton de porcelaine », afin de produire un balisage lumineux bleu cyan plus ou moins dense réparti sur la surface. En journée, la lumière solaire rechargera en photons les pigments photoluminescents qui restitueront une lumière ambiante la nuit venue. Des projecteurs directionnels situés sur les plus hautes façades des bâtiments qui ceignent la place accompagneront cette constellation lumineuse d'un doux tapis de lumière légèrement bleutée. Ces éclairages seront complémentaires et donneront à la place une ambiance lumineuse singulière et apaisée.

Des petits mâts en céramique et des appliques en façade créeront une ambiance plus chaleureuse et festive aux lisières de la place.

Du mobilier céramique

Une gamme de mobilier en céramique pourra être mise en place. Quelques bancs circulaires en pierre seront disposés au pied des arbres, équipés d'assises et de quelques dossiers, revêtus ponctuellement de céramique, ces diverses incrustations compléteront de manière contemporaine le parcours céramique et l'identité même de la Cité.

Une signalétique discrète sera proposée ainsi que la mise en place d'un sol connecté. Une charte des terrasses permettra d'organiser l'implantation de celles-ci.



Les différentes formes d'utilisation de la céramique sur la place



Une grande halle* à vocation culturelle et commerciale

LES GRANDS PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT :

Cette nouvelle halle pourrait être constituée de deux bâtiments qui accueilleraient côté ouest, l'équipement culturel (Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine et mise en valeur des vestiges Saint-Martial) et côté est un bâtiment à vocation commerciale. Ce programme construit pourrait associer le CIAP à d'autres programmes complémentaires afin d'affirmer sa mixité et de le rendre plus attractif.

Entre les deux bâtiments, un large passage permettrait de faire le lien entre la place de la République et la place Fournier. Deux toits contigus couvriraient ces deux plots et exprimeraient une longue halle continue. Cette halle réinstallerait en quelque sorte le « filtre » et la canopée que constituaient l'ancien mail de platanes et l'ancien théâtre.

Sous la toiture, deux terrasses hautes proposeraient de nouveaux usages et un tout autre point de vue sur l'étendue de la place. Un nouvel accès au parking sous la place s'envisagerait depuis ces nouveaux bâtiments au droit du passage Saint-Nicolas.

L'équipe propose de redéployer et de revivifier les commerces, de renforcer la dynamique économique du centre-ville. Pour cela, elle propose d'ouvrir et de « retourner » certaines façades commerciales ou encore d'activer le toit de certaines enseignes (comme celui des Galeries Lafayette). Les terrasses des cafés pourraient être redéployées, de petits kiosques créés...

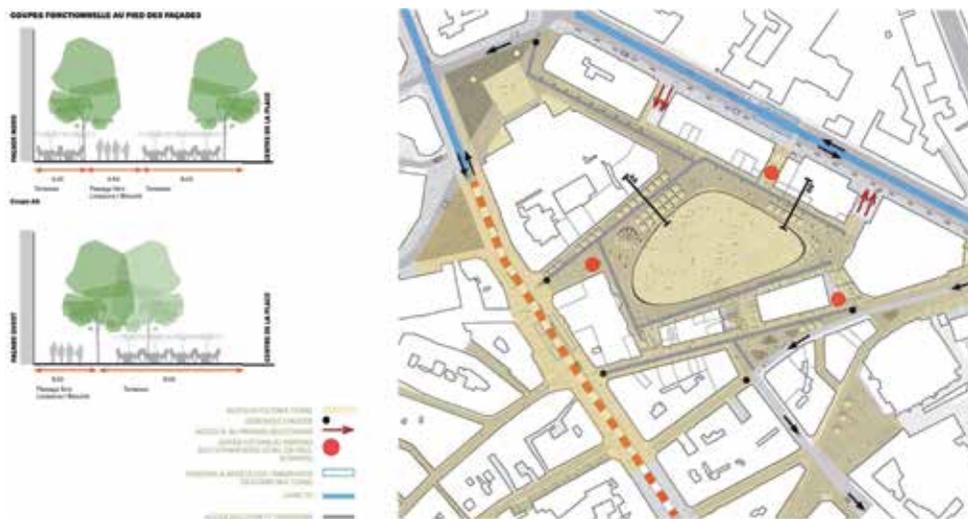
À NOTER

la réalisation de cet ensemble architectural devra faire l'objet de consultations spécifiques, un concours d'architecture sera lancé pour la réalisation du CIAP.



6

LA DESSERTE DE LA PLACE



La place de la République comme porte d'entrée du secteur piétonnier

Faciliter les relations piétonnes entre la place de la République et la place de la Motte

La place de la République est traitée comme un vaste espace piétonnier afin de le redynamiser et de le rendre plus convivial. Il devient ainsi l'une des principales portes d'entrée du secteur piétonnier de l'hyper-centre. Cela permet d'offrir plus de lisibilité et de cohérence au secteur piétonnier afin de le conforter notamment sur la dynamique commerciale. A terme, la rue Jean Jaurès pourrait être réaménagée afin de permettre une continuité piétonne entre la place de la République et la place de la Motte. Une portion de cet axe serait réservée aux transports en commun et aux cycles. Le trafic de transit dans l'hyper-centre serait ainsi supprimé. La desserte du centre-ville par les véhicules se fait par un système de boucles. Cette stratégie de circulation sera mise au point dans le cadre du schéma des mobilités urbaines qui est en cours d'élaboration.

Libérer les espaces publics de la voiture pour des aménagements de qualité

La nouvelle stratégie de stationnement mise en place à l'échelle du centre-ville permet de libérer en surface des espaces pour des aménagements qualitatifs tout en optimisant l'utilisation des parkings en ouvrage (République, Jourdan, Halles, Hôtel de ville...). La trémie d'accès des véhicules qui est implantée rue de la Terrasse sera fermée. Il s'agissait d'un accès secondaire au parking ne représentant qu'un quart des entrées. L'accès au parking se fera uniquement par le boulevard Carnot.

L'accès à la place par les véhicules sera possible pour les secours, les livraisons et les riverains. Des contrôles d'accès, par des bornes escamotables, seront implantés aux différentes entrées du plateau piétonnier (rue Fitz-James, rue de la Terrasse, rue Saint-Martial) et commanderont la desserte de cet espace.

Les entrées piétonnes du parking seront réaménagées

Des travaux de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité du parking République vont être réalisés en 2017 (hors travaux d'aménagement de la place). En complément, des travaux de requalification des entrées piétonnes seront réalisés afin de les rendre plus lisibles et plus accueillantes.



Perspective de la place Fournier



7

LES MODALITÉS DE CONCERTATION

La Ville de Limoges entend associer la population à ce grand projet urbain, comme elle l'a déjà fait avant le lancement des premières études et du dialogue compétitif.

Durant toute la période de concertation préalable sur le projet de réaménagement de la place de la République, un dispositif complet d'information et de participation est ouvert à tous.

**DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016
AU 1^{ER} FÉVRIER 2017 :**

Un lieu et des outils pour s'informer et s'exprimer

La « Maison du projet », située dans l'antenne-mairie de place de la République est un espace dédié pour découvrir le projet. Le dossier de concertation, le registre d'expression et une exposition y sont mis à disposition durant toute la durée de la concertation.

Des rencontres pour échanger

Trois ateliers thématiques seront organisés afin de recueillir vos avis, suggestions et observations.

→ ATELIER 1

« Voitures, piétons, vélos : comment mieux circuler autour de la nouvelle place de la République ? ».

→ ATELIER 2

« S'habiller ? Manger ? Se divertir ? Quels nouveaux commerces sur la nouvelle place de la République ? ».

→ ATELIER 3

« Événements et festivités : comment animer la nouvelle place de la République ? ».

Un site dédié pour participer depuis chez soi

Le site dédié au renouveau de la place de la République www.placerepublique.limoges.fr présente toute l'information disponible sur le projet, des documents à télécharger ainsi qu'un espace pour déposer des contributions.

ET APRÈS LA CONCERTATION ?

Une réunion publique sera organisée à l'issue de la concertation.
Elle permettra de restituer et de compléter l'ensemble des contributions.
Un bilan de la concertation fera également l'objet d'une délibération du Conseil municipal.
Les enseignements de la concertation seront intégrés dans la poursuite de l'élaboration du projet.



8

LA SUITE DU PROJET

